

MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION

BAC PRO

ASSISTANCE À LA GESTION
DES ORGANISATIONS ET DE
LEURS ACTIVITÉS

EN APPRENTISSAGE



BAC PRO
NIVEAU 4



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Simone Signoret - 79300 BRESSUIRE
Tél : 05 49 80 37 00
Contact : Nathalie BRET - DDFPT

LE MÉTIER

Le baccalauréat professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGOrA) forme des gestionnaires administratifs appelés à travailler au sein d'entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations.

Leur mission consiste à prendre en charge les différentes dimensions administratives des activités de gestion commerciales, de communication, de gestion du personnel, de production ainsi que celles associées à la mise en oeuvre de projets au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Gestion administrative des relations externes.
- Gestion administrative des relations avec le personnel.
- Gestion administrative interne.
- Gestion administrative des projets.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Assistant(e) commercial(e).
- Secrétaire.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé une Seconde, Première ou Terminale, ou être titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre Professionnel).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 Périodes de 3 à 7 semaines en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP34606

Date d'enregistrement de la certification : 18/05/2020

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Professions Immobilières.
- BTS Assistant de Gestion PME.
- BTS Support à l'Action Magériale.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

| Entreprises privées | | Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière | |
|---------------------|---------------------|--|---------------------|
| Tarifs *: | prise en charge | Tarifs *: | prise en charge |
| à partir de 6480€ | à 100% par les OPCO | à partir de 5300€ | à 100% par le CNFPT |

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

